

**SYNDICAT MIXTE DE L'AEROPORT DE POITIERS-BIARD**  
Hôtel du Département – CS 80319 - Place Aristide Briand - 86008 Poitiers Cedex

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

**Délibération 24-03**

**ADHESION DU SMAPB A L'ASSOCIATION AEROSPACE VALLEY**

Le Comité Syndical dûment convoqué le 30 janvier 2024 s'est réuni pour une réunion le 6 février 2024 à 15 h 00 dans la salle René Monory à l'hôtel du Département de la Vienne, sous la présidence de Monsieur Alain PICHON, Président du Syndicat Mixte de l'Aéroport de Poitiers-Biard.

**Etaient présents :**

**GRAND POITIERS COMMUNAUTE URBAINE**

Titulaires : Florence JARDIN, Gilles MORISSEAU, Michel FRANCOIS

**DEPARTEMENT DE LA VIENNE**

Titulaires : Alain PICHON, Pascale MOREAU, Sandrine BARRAUD, François BOCK, Gilbert BEAUJANEAU, Jean-Louis LEDEUX, Isabelle BARREAU, Anthony BROTTIER

**Etaient Excusés :**

**GRAND POITIERS COMMUNAUTE URBAINE**

Titulaires : Léonore MONCOND'HUY ayant donné son pouvoir à Florence JARDIN, Emmanuel BAZILE ayant donné son pouvoir à Michel FRANCOIS, Bastien BERNELA ayant donné son pouvoir à Gilles MORISSEAU

**DEPARTEMENT DE LA VIENNE**

Titulaires :

Claude EIDELSTEIN ayant donné son pouvoir à Pascale MOREAU, Jérôme NEVEUX ayant donné son pouvoir à Alain PICHON, Bruno BELIN

**Participaient également à la réunion en qualité de :**

**Personnels des administrations**

**GRAND POITIERS COMMUNAUTE URBAINE**

Emmanuel DIAZ-ANNILO

**DEPARTEMENT DE LA VIENNE**

Gwenaëlle DUBÉE, Paul-Antoine TIXIER, Béatrice MOUSSION,

**Experts**

**IENAIR**

Jérôme COURTOIS

**DGFIP**

Christophe PELTIER

**AR Prefecture**

086-200005783-20240206-24\_03-DE

Reçu le 21/02/2024

Publié le 21/02/2024

**Objet : ADHESION DU SMAPB A L'ASSOCIATION AEROSPACE VALLEY**

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**Vu** l'arrêté préfectoral en date du 15 novembre 2006 autorisant la création du Syndicat Mixte de l'Aéroport de Poitiers-Biard,

**Vu** les statuts du Syndicat Mixte de l'Aéroport de Poitiers-Biard,

Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport,

**Après délibération, le Comité Syndical décide :**

- **d'adhérer à Aerospace Valley et à autoriser le Président à entreprendre les démarches d'adhésion auprès de l'association**

**ADOpte A L'UNANIMITE.**

**Nombre de délégués**

**En exercice : 17**

**Quorum : 9**

**Votants : 16**

**Suffrages exprimés : 16**

**Abstention : 0**

**ont voté pour : 16**

**ont voté contre : 0**

Au registre sont les signatures,  
Pour extrait conforme,



Le Président,  
Alain PICHON

**AR Prefecture**

086-200005783-20240206-24\_03-DE

Reçu le 21/02/2024

Publié le 21/02/2024

---

# SYNDICAT MIXTE DE L'AEROPORT DE POITIERS-BIARD

---

## COMITE SYNDICAL DU SMAPB

---

Mardi 6 février 2024 – 15 h 00

Salle René Monory - Hôtel du Département

---

### RAPPORT DU PRESIDENT

#### RAPPORT N°4 : ADHESION DU SMAPB A L'ASSOCIATION AEROSPACE VALLEY

---

Aerospace Valley est un pôle de compétitivité de portée mondiale fondé en 2005, centré sur les régions Occitanie et Nouvelle-Aquitaine et thématiquement sur l'aéronautique, l'espace et les systèmes embarqués. Le pôle est membre de l'European Aviation Clusters Partnership, association aérospatiale créée en 2009 par la Commission européenne.

Sur le plan juridique, Aerospace Valley est une association dont les membres sont des personnes physiques, des centres de recherche, des entreprises, ou des institutions publiques. Il s'agit du premier pôle de compétitivité européen de la filière aérospatiale.

Aerospace Valley contribue au développement et à la compétitivité de ses membres par l'innovation en favorisant les projets collaboratifs de recherche et développement.

Les ambitions du Pôle Aerospace Valley 2022-2025

- Etre un acteur régional reconnu aux niveaux national, européen et mondial,
- Positionner les acteurs de ses territoires en Pionniers de la Transition Ecologique des filières aérospatiales,
- Accélérer la Transformation Numérique au profit de la Compétitivité de ses filières, Dynamiser l'Innovation,
- Faciliter l'évolution des compétences sur nos territoires en phase avec les besoins émergents de nos filières
- Assurer la croissance et sécuriser le futur de nos filières sur ses territoires.

La SEALAPB nous a sollicités pour que le SMAPB adhère à cette association pour le compte des collectivités participantes et de l'exploitant pour renforcer le réseau des acteurs afin de mettre en œuvre de nouvelles actions autour de l'avion et de l'aéroport de demain.

Cette adhésion permettra également de disposer d'une visibilité des entreprises de l'aéronautique qui souhaitent trouver des lieux d'implantation adéquats pour leurs projets et des appels à projets lancés par l'association auprès de ses adhérents. L'adhésion au Pôle Aerospace Valley peut également favoriser l'organisation de manifestations sur la plateforme.

Le montant de l'adhésion est de 2 875 € la 1<sup>ère</sup> année d'adhésion et 2 300 € les années suivantes.

**Le comité syndical est invité à se prononcer sur cette proposition d'adhésion et à autoriser le Président à entreprendre les démarches d'adhésion à Aerospace Valley.**

086-200005783-20240206-24\_03-DE  
Reçu le 21/02/2024  
Publié le 21/02/2024

**AR Prefecture**

086-200005783-20240206-24\_03-DE  
Reçu le 21/02/2024  
Publié le 21/02/2024